

Sciences pour
la communication

Au commencement
était le verbe
Syntaxe, sémantique
et cognition

Mélanges en l'honneur du Professeur
Jacques François

Franck Neveu, Peter Blumenthal et Nicole Le Querler (éds)

Peter Lang

Cet ouvrage réunit vingt-deux articles, portant sur la linguistique du verbe (morphologie, syntaxe, sémantique, pragmatique), mais aussi sur des questions de typologie des langues, de prosodie et d'analyse de discours. Des spécialistes reconnus de ces différents domaines ont ainsi souhaité rendre hommage au Professeur Jacques François, dont les recherches ont couvert un large périmètre et ont contribué activement au développement de la science linguistique au cours de ces vingt-cinq dernières années.

Franck Neveu est Professeur de Linguistique française à l'Université de Paris-Sorbonne (Paris IV), et Directeur de l'Institut de Linguistique Française, fédération de recherche du CNRS. Il a enseigné pendant une dizaine d'années à l'Université de Caen, où il a dirigé le laboratoire CRISCO. Il a consacré de nombreuses publications au détachement, à la terminologie linguistique, aux notions grammaticales, et au discours linguistique.

Peter Blumenthal est Professeur à l'Institut des langues romanes de l'Université de Cologne. Il travaille sur la combinatoire des mots en français et italien (figement, collocations, valence, etc.) et s'intéresse en particulier aux aspects stylistiques et variationnistes de ce domaine.

Nicole Le Querler est Professeur de Sciences du langage à l'Université de Caen Basse-Normandie. Son domaine de spécialité est la linguistique française (syntaxe et sémantique du français moderne). Elle est l'auteur de plusieurs ouvrages, dont *Typologie des modalités*, *Les Périphrases verbales*, *Traits d'union*. Elle codirige la revue *Syntaxe et Sémantique*.

Au commencement était le verbe
Syntaxe, Sémantique et Cognition



Sciences pour la communication

Vol. 97

Comité de lecture

- D. Apothéloz, Université de Nancy 2
J.-P. Bronckart, Université de Genève
P. Chilton, Université de Lancaster
W. De Mulder, Université d'Anvers
J.-P. Desclés, Université Paris-Sorbonne
F.H. van Eemeren, Université d'Amsterdam
V. Escandell-Vidal, UNED, Madrid
F. Gadet, Université de Paris Ouest Nanterre La Défense
J.-M. Marandin, CNRS et Université Paris-Diderot
F. Martineau, Université d'Ottawa
M. Milton Campos, Université de Montréal
J. Rouault, Université Stendhal (Grenoble 3)

Collection publiée sous la direction de
Marie-José Béguelin, Alain Berrendonner,
Denis Miéville et Louis de Saussure

Franck Neveu, Peter Blumenthal et
Nicole Le Querler (éds)

Au commencement était le verbe Syntaxe, Sémantique et Cognition

Mélanges en l'honneur du
Professeur Jacques François



PETER LANG

Bern • Berlin • Bruxelles • Frankfurt am Main • New York • Oxford • Wien

Information bibliographique publiée par «Die Deutsche Nationalbibliothek»
«Die Deutsche Nationalbibliothek» répertorie cette publication dans la
«Deutsche Nationalbibliografie»; les données bibliographiques détaillées sont disponibles
sur Internet sous <http://dnb.d-nb.de>.

Ouvrage publié avec le concours du laboratoire CRISCO
(Centre de Recherche Interlangue sur la Signification en Contexte, Université de Caen)

ISBN 978-3-0343-1063-5

ISSN 0933-6079

E-ISBN 978-3-0352-0105-5

© Peter Lang SA, Editions scientifiques internationales, Berne 2011
Hochfeldstrasse 32, CH-3012 Berne
info@peterlang.com, www.peterlang.com, www.peterlang.net

Tous droits réservés.

Réimpression ou reproduction interdite
par n'importe quel procédé, notamment par microfilm,
xérogaphie, microfiche, offset, microcarte, etc.

Imprimé en Suisse

Sommaire

Franck NEVEU, Peter BLUMENTHAL, Nicole LE QUERLER Introduction, Bibliographie de Jacques François	7
Michel CHAROLLES Les emplois justificatifs de <i>en effet</i>	29
Bernard COMBETTES La formation des locutions verbales : le cas des prédicats de « vécu interne » en ancien français	53
Françoise CORDIER Comparer des noms et des verbes en décision lexicale et en décision sémantique	69
Jacques DURAND Quelques remarques sur les prépositions de l'anglais, l'hypothèse localiste et le principe d'analogie structurale	93
Roland ELUERD Quels sens pour le mot <i>vaccin</i> en pandémie informative ?	123
Eugène FAUCHER, William DEL MANCINO L'angoisse du linguiste quand le vent se lève	145
Dirk GEERAERTS Notice sur la facettisation	155
Laurent GOSSELIN, Véronique LENEPVEU, Dominique LEGALLOIS Les phases : de l'aspect des procès à la structuration textuelle	161
Claude GUIMIER Grammaires de construction et psychomécanique du langage : le cas de la postposition du sujet par rapport à l'auxiliaire en anglais	187
Daniel JACOB Qu'est-ce qui fait le verbe ? Une catégorie syntaxique entre sémantique, structure informationnelle et illocution	211

Guillaume JACQUET, Jean-Luc MANGUIN, Fabienne VENANT, Bernard VICTORRI Déterminer le sens d'un verbe dans son cadre prédicatif	233
Georges KLEIBER Sur la syntaxe et la sémantique du gérondif	253
Hans KRONNING La médiation des temps verbaux dans le discours indirect et indirect libre	273
Anne LACHERET-DUJOUR, Michel MOREL Modéliser la prosodie pour la synthèse à partir du texte : perspectives sémantico-pragmatiques	299
Alain LEMARÉCHAL La valse des étiquettes entre « voix » et « focus » dans les descriptions des langues des Philippines et de Formose : quelques réponses à Haspelmath	327
Denis LE PESANT Problèmes de morphologie, de syntaxe et de classification sémantique dans le domaine des prépositions locatives	349
Salah MEJRI L'opacité des séquences figées	373
Claude MULLER Verbes non prédicatifs et absence de sélection actancielle	387
Michele PRANDI, Marina MATTERA Métaphores verbales, projection, essais métaphoriques: le monde comme être vivant dans les romans de Bosco	403
Achim STEIN Les « verbes d'interaction sociale » : implicatures conventionnelles et critères de classification	427
Co VET L'aspect grammatical en français	443
Dominique WILLEMS <i>Observer</i> : Entre <i>regarder</i> et <i>voir</i>	467

Introduction, Bibliographie de Jacques François

Franck NEVEU, Université de Caen Basse-Normandie, CRISCO (EA 4255)

Peter BLUMENTHAL, Université de Cologne

Nicole LE QUERLER, Université de Caen Basse-Normandie, CRISCO
(EA 4255)

Notre ami Jacques François a décidé de « faire valoir ses droits à la retraite », selon la formule consacrée, à partir du 1^{er} octobre 2010, après une carrière longue et très riche. De nombreux collègues ont accepté de participer à cet ouvrage d'hommage, et nous les en remercions. La qualité et la diversité des contributeurs est à l'image de la personnalité scientifique de notre collègue, et témoigne du grand courant d'amitié et de collaboration scientifique que Jacques a su générer autour de lui. Pour en rendre compte et lui témoigner notre amitié et notre estime, nous allons, en quelques pages, retracer sa carrière, analyser ses centres d'intérêt et présenter sa bibliographie. Les articles suivront, par ordre alphabétique du nom d'auteur : la diversité des sujets étudiés aurait rendu artificiel un quelconque essai de classement et de présentation thématique.

Pour retracer la longue carrière de Jacques François, nous donnerons quelques points de repère et nous pointerons quelques faits marquants, tout d'abord dans le déroulement de son parcours, puis dans les institutions qu'il a dirigées ou auxquelles il a participé.

Tout d'abord, on peut dire que la carrière de Jacques François n'a pas été un long fleuve tranquille, où il aurait été assistant à ses débuts, puis maître-assistant ou maître de conférences, et enfin professeur. Il a été nommé en effet directement professeur, à Nancy, en 1991, avant de demander sa mutation pour Caen en 1998 : c'est avec enthousiasme que son élection fut envisagée par les linguistes caennais.

La raison de ce point de départ atypique de sa carrière au sein de l'Université française réside dans le fait que Jacques François a d'abord été certifié d'allemand dans le secondaire. Et son premier poste en lycée a été à... Caen ! Après une thèse de 3^{ème} cycle consacrée à une étude contrastive du verbe dans une grammaire générative du français, et de l'allemand, sous

la direction de Blanche-Noëlle Grunig, Jacques François part pour cinq ans à l'Université de Constance, puis il soutient en 1986 une thèse d'Etat, également en linguistique contrastive, sur le changement, la causation et l'action. Il continue pendant quelques années à enseigner en lycée, à Caen, puis en Lorraine, enfin à Saint-Cyr, avant d'obtenir, en 1991, son premier poste dans l'Université française. Il rejoint ainsi à Nancy Bernard Combettes et Michel Charolles, avec qui il noue des liens amicaux et professionnels. Et c'est en 1998 qu'il arrive pour la seconde fois à Caen, cette fois comme Professeur des Universités, en mutation, et riche de toutes ces expériences.

Son activité de direction et d'animation de la recherche est particulièrement riche. A Nancy il dirige l'équipe de recherche rassemblant les linguistes de l'université, Landisco (Langue, Discours, Cognition), laboratoire du CNRS. C'est donc tout naturellement que ses nouveaux collègues, à Caen, lui demandent d'accepter la direction adjointe de l'ELSAP (Etude linguistique de la signification à travers l'ambiguïté et la paraphrase), que Claude Guimier dirige à cette époque. Très vite aussi, les enseignants-chercheurs de Caen travaillent, sous son impulsion, à la création du CRISCO (Centre de Recherches Interlangues sur la Signification en Contexte), dont il assure la direction entre 2000 et 2007, et qui est le résultat d'un effort de rassemblement de forces assez dispersées à l'Université : chercheurs et enseignants-chercheurs en linguistique française, mais aussi anglaise, allemande, italienne. Jacques François a ensuite, de 2008 à 2010, assuré la direction adjointe de CRISCO, Franck Neveu en étant devenu le directeur. Durant ses années de direction de l'équipe, puis de direction adjointe, Jacques François a toujours eu comme priorité de respecter la spécificité scientifique de chacun tout en préservant l'unité de l'équipe et sa qualité. Il crée les *Cahiers du Crisco*, pour permettre à chacun, jeune chercheur ou chercheur chevronné, de faire partager l'état de sa recherche dans tel ou tel domaine. En même temps voit le jour la revue *Syntaxe et Sémantique*, qui vient de dépasser le cap des 10 ans ! La co-responsabilité de *Syntaxe & Sémantique*, avec Nicole Le Querler, se poursuit à ce jour, toujours facile, intéressante, agréable, avec un partage des tâches qui va de soi, une co-écriture des avant-propos qui se fait naturellement. La modification récente de la revue, que ses responsables ont souhaitée, en accord avec le directeur de CRISCO et le comité de rédaction, pour répondre aux normes actuelles d'évaluation

des revues, s'est faite en parfaite harmonie : désormais chaque numéro de la revue fonctionne sous forme de *varia*, avec appel à soumission d'article et évaluation des propositions par des experts.

Mais l'activité de Jacques pour ce qui concerne l'animation de la recherche ne se limite pas à la sphère nancéienne puis caennaise, loin de là. Elle est depuis de nombreuses années nationale, avec la Société de Linguistique de Paris et l'ILF par exemple, et internationale, avec tous les partenariats qu'il a noués en Allemagne (autour de Peter Blumenthal), en Tunisie, en Espagne etc. Les deux congrès internationaux auxquels il a participé récemment, à la Nouvelle-Orléans en juillet 2010 et à Valence en septembre de la même année, en témoignent.

Evidemment cette intense activité de recherche, marquée par ces partenariats et ces colloques internationaux, a produit une somme d'ouvrages et d'articles tout à fait impressionnante, qu'on pourra consulter à la fin de cette introduction. Jacques François a commencé, à la suite de sa thèse d'Etat, à travailler sur les types de procès, l'Aktionsart. Ces travaux l'ont fait connaître internationalement. En même temps, il a publié un certain nombre de travaux en linguistique contrastive français-allemand, puis en linguistique générale. Le verbe est resté l'un de ses sujets de prédilection, mais Jacques François s'est orienté ensuite vers la lexicologie, en interrogeant avec opiniâtreté tout ce qui concerne la valence verbale. Sa culture linguistique est immense, et il consulte, analyse, commente les travaux de linguistes du monde entier, Fillmore, Givón, Harris, Dik, van Valin par exemple, qui enrichissent et nourrissent sa propre réflexion. Depuis longtemps, bien avant *Syntaxe et Sémantique*, il privilégie une approche liée de la syntaxe, de la sémantique, de la lexicologie. Mais ses travaux restent superbement indépendants, il ne s'est jamais inscrit dans un cadre théorique quelconque, qu'il aurait trouvé trop contraignant, alors que d'autres collègues, comme les culioliens, les guillaumiens, les générativistes par exemple, très productifs au CRISCO, y trouvent au contraire avec raison un stimulant à leur propre recherche. A chacun sa voie !

Ces dernières années, Jacques François diversifie encore ses centres d'intérêt, ou bien il retrouve des problématiques qu'il avait un peu laissées de côté, et cette diversification est sensible à la fois dans sa production scientifique et dans son enseignement : en particulier, la psycholinguistique

reprend une place importante dans sa carrière, et la linguistique de corpus en devient un élément central.

Cela nous conduit à dire quelques mots aussi de l'enseignant très apprécié qu'il est. Sa compétence, la richesse de ses cours, le respect qu'il a de chacun font que les étudiants suivent ses cours avec plaisir, parlent de lui avec chaleur et s'engagent volontiers dans un travail de recherche sous sa direction. Professeur émérite de l'université de Caen, il va continuer à encadrer les thèses engagées, et à donner quelques conférences à Caen, comme dans d'autres universités françaises et étrangères.

Jacques François a, comme toujours, un programme d'enfer pour sa production scientifique, et il a même créé un site, www.interlingua.fr, pour mieux faire partager son travail et sa réflexion scientifique.

Le 1er octobre 2010 n'a donc pas été la fin de quelque chose, mais le début d'autre chose. En nous adressant maintenant directement à toi, nous te souhaitons, cher Jacques, au nom de tous tes amis, collègues, étudiants, doctorants, beaucoup de bonheur et de réussite dans cette nouvelle étape.

Bibliographie de Jacques François

1973

La notion de « métataxe » chez Tesnière – Analyse critique sur la base de trois travaux de sémantique générative. Papier 5 du DRLAV, Université de Paris 8.

1975

Idées directrices pour une description intersyntaxique générative du français et de l'allemand. Thèse de 3^e cycle en Linguistique allemande. Papier 11a/b du CRLAV, Université de Paris 8.

1976

« Zu einer generativen Intersyntagmatik – Die Stellung der Hilfsverben im deutschen, französischen und niederländischen Nebensatz ». In : K. Braunmüller & W. Kürschner (Hrsgg.), *Grammatik – Akten des 10. Linguistischen Kolloquiums. Tübingen 1975*, Band 2, Tübingen : Niemeyer, 187-198.

1977

« Les prédicats conjoints : critères de discrimination pour une analyse générative ». DRLAV n°15, D. Clément & B. Grunig (dir.), *La coordination*. Université de Paris 8, 90-102.

« Phrase liée vs. phrase coordonnée – Application de l'hypothèse de Bally et Ducrot à l'enseignement du français langue étrangère ». DRLAV n°15, D. Clément & B. Grunig (dir.), *La coordination*. Université de Paris 8, 163-167.

1978

« La catégorie de l'aktionsart dans la linguistique allemande. Exposé critique de travaux récents » DRLAV 16, D. Clément & B. Grunig (dir.), *Quelques aspects de l'aspect*, 69-100.

« La transformativité, l'ingressivité et l'égressivité dans une grammaire comparative transformationnelle du français et de l'allemand ». In E. Conte

& al. (Hrsgg.): *Wortstellung und Bedeutung – Akten des 12. Linguistischen Kolloquium, Pavia 1977*, Band 1, Tübingen : Niemeyer , 201-214.

1979

« A propos de la ‘relation d’incidence’ dans la *Syntaxe de l’allemand standard* de D. Clément et W. Thümmel ». *Cahiers d’allemand* n°14. Paris : Didier-Erudition, 92-102.

« *Ersticken* vs. *étouffer* : analyse contrastive et traitement lexicographique des polysémies ». *DRLAV* n°21, D. Clément (dir.), *Mélanges de syntaxe et de sémantique*. Université de Paris 8, 88-100.

« Was kann man mit den Inchoativa anfangen ? », *Linguistische Berichte* 63, 108-114.

1980

« Kontrastive Analyse des Verblexikons und zweisprachige Lexikographie am Beispiel der deutschen Entsprechungen von frz. *guérir* ». In E. Weigand & G. Tschauder (Hrsgg.) *Perspektive : Textintern – Akten des 14. Linguistischen Kolloquiums – Bochum 1979*, Band 1, Tübingen : Niemeyer, 35-50.

« Le lexique verbal français et les dégroupements homonymiques ». *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur* XC-1, 1-24.

1981

« Travaux récents d’inspiration formelle sur l’aspect et l’aktionart ». *Linguisticae Investigationes* V:2, 275-302.

Deutsche und französische Verben und Verbalgefüge im Begriffsfeld der Atmung. Kapitel 1 : Einführende Bemerkungen zum Konzept des Mehrsprachenlexikons und zu seiner Anwendung auf das Begriffsfeld der Atmung ; Kapitel 2 : Mehrsprachenlexikon. Papiere 47-48 des Sonderforschungsbereichs 99 Linguistik, Universität Konstanz.

(en coll. avec F. Pouradier-Duteil) « Les équivalents prépositionnels des biprédications résultatives réfléchies : *sich krank arbeiten* vs. *tomber malade à force de travailler* ». In Ch. Schwarze (dir.) *Analyse des prépositions – 3e colloque*

franco-allemand de linguistique théorique du 2 au 4 février 1981 à Constance, Tübingen : Niemeyer, 111-138.

1982

« Explizite bilinguale Lexikoneinträge als Darstellungsmethode vergleichen der Wortfeldanalysen ». In K. Detering & al. (Hrsgg.) *Sprache beschreiben und erklären – Akten des 16. Linguistischen Kolloquiums – Kiel 1981*, Band 1 : 91-103.

1983

« On the perspectival ordering of patient and causing event in the distribution of French and German verbs of change : a contrastive study ». In : R. Bäuerle & al. (eds.), *Meaning, Use, and Interpretation of languages, Proceedings of the international colloquium, Constance 1981*. Berlin : De Gruyter, 121-133.

« La résurgence des catégories aristotéliennes *energeia* / *kinesis* dans les discussion actuelles sur le mode d'action téléique ». *DRLAV, revue de linguistique* n°28. Université de Paris 8, 79-96.

1984

« Le cheminement du temps narratif, Essai d'interprétation temporelle de mini-séquences narratives du français et de l'allemand ». *DRLAV, revue de linguistique* n°31 : 81-96.

(en coll avec F. Nef) « Deux méthodes convergentes d'analyse et de synthèse de l'enchaînement événementiel dans les micro-récits ». *Cahiers de Grammaire* n°8:77-115. Toulouse : Université Paul-Sabatier.

1985

« Aktionart, Aspekt und Zeitkonstitution ». In : Ch. Schwarze & D. Wunderlich (Hrsgg.), *Handbuch der Lexikologie*, Kapitel 7, Frankfurt-am-Main : Athenäum, 229-249.

« Une prise de position contre l'autonomie de la sémantique linguistique : R. Jackendoff, *Semantics and cognition* ». *DRLAV, Revue de linguistique* n°33, 45-52.

« Lernen und erfahren ». In : Ch. Schwarze (Hrsg.), *Beiträge zu einem kontrastiven Wortfeldlexikon Deutsch-Französisch*. Tübingen : Narr, 190-242.

(en coll. avec Ch. Schwarze), « Heilen und reparieren ». In : Ch. Schwarze (Hrsg.), *Beiträge zu einem kontrastiven Wortfeldlexikon Deutsch-Französisch*. Tübingen : Narr, 143-189.

1987

« La résolution d'ambiguïtés aspectuelles dans la traduction – Le problème du transfert morphosémantique du prétérit allemand en français ». In : C. Fuchs (dir.), *L'ambiguïté et la paraphrase – Opérations linguistiques, processus cognitifs, traitement automatisés*. Centre de publications de l'université de Caen, 117-122.

« Les structures biprédicatives résultatives de l'anglais, de l'allemand et du néerlandais : un essai de classification contrastive ». In M.P. Gruenais & al. (dir.), *Mélanges offerts à Gabriel Merle*. Publication de l'Université Paris 7, 205-230.

(en coll. avec F. Nef) « Qu'apportent les modèles cognitifs à la sémantique du discours ? Reconnaissance des relations temporelles entre événements et constitution d'un univers de savoir à la lecture d'une dépêche de presse ». *DRLAV, revue de linguistique* n°36-37, Université de Paris 8, 199-226.

1989

Changement, Causation, Action – Trois catégories sémantiques fondamentales du lexique verbal français et allemand. Genève : Droz. [Thèse de Doctorat-ès-Lettres, université de Paris VIII, 1986].

1990

« Classement sémantique des prédications et méthode psycholinguistique d'analyse propositionnelle ». *Langages* 100, 13-32.

(dir. en coll. avec G. Denhière), *Cognition et langage : les types de prédications en sémantique linguistique et psychologique*. *Langages* 100.

1991

« Acquisition, updating and ordering of knowledge in the reading of press agency wires ». In : G. Denhière & J.P. Rossi (eds.), *Text and text processing*. Amsterdam : North-Holland, 223-247.

« La pertinence linguistique des représentations propositionnelles de la sémantique cognitive ». *Sémiotiques 1* (Institut National de la Langue Française, Paris), 69-80.

(en coll avec L. Gosselin), « Les typologies de procès : des verbes aux prédications ». In C. Fuchs (ed.), *Les typologies de procès*. TraLiPhi XXIX, 19-86.

(en coll. avec J.C. Verstiggel), « Sur la validité cognitive d'une typologie combinatoire des prédications de procès ». In C. Fuchs (ed.), *Les typologies de procès*. TraLiPhi XXIX, 197-207.

1992

« La causation et l'action dans la théorie sémantique de R. Jackendoff ». *Intellectica* 13-14, 291-324.

(en coll. avec G. Denhière), « Etude expérimentale de la validité cognitive d'un classement aspectuel et actanciel des prédications ». *Verbum* 1992-3, 117-128.

1993

« Eine fortgeschrittene Semantiksprache für die Psycholinguistik der Textverarbeitung ». In : P.P. König & H. Wieggers (ed.). *Satz – Text – Diskurs. Akten des 27. Linguistischen Kolloquiums, Münster 1992*. Band II. Tübingen : Niemeyer, 181-188.

« La compréhension de l'articulation chronologique des séquences narratives : un exercice de linguistique cognitive ». *Verbum* 1993-4, 49-70.

(en coll. avec B. Combettes, C. Noyau & C. Vet), « Introduction à l'étude des aspects dans le discours narratif ». *Verbum* 1993-4, 5-48.

(1993-94) (dir.), *Les aspects dans le discours narratif*. *Verbum* 1993, n°4 & 1994, n°1.

1994

(en coll. avec J. Broschart), « La mise en ordre des relations actanciennes : les conditions d'accès des rôles actanciels aux fonctions de sujet et d'objet ». *Langages* 113, 7-44.

« A conceptual classification of verb predications with cognitive plausibility ». In M. Schwarz (ed, 1994), *Kognitive Semantik – Cognitive semantics*. Tübingen : Narr, 99-118.

(1994¹-992) « La sémantique ». In : R. Ghiglione & J.F. Richard (dir.), *Cours de psychologie*, tome 4. Paris : Dunod. Chapitre I-3, 54-107.

(en coll. Avec Y. Keromnès) « Les valeurs actuelles du prétérit allemand en discours narratif et leur traduction en français ». *Verbum* 1994-1, 23-44.

(dir. en coll. avec G. Rauh), *Les relations actanciennes : Sémantique, Syntaxe, Morphologie*. *Langages* 113.

1995

« *Je te le donne* vs. *Tu le lui donnes* : La prise en compte de principes cognitifs dans les règles d'expression du modèle néerlandais de grammaire fonctionnelle ». *L'Information Grammaticale* n° 51, 28-34.

« Le profil aspectuel et participatif des prédictions : perspectives algorithmiques interactives ». In : C. Cortès (ed.), *Théories et pratiques du lexique. Cahier du C.I.E.L. 1994-95*. Centre Interlangue d'Etudes en Lexicologie. Université Paris 7, 43-86.

« Temporal iconicity vs. informative focality in the comprehension of chronological relations in press agency wires and related news articles ». Actes du Colloque *European Colloquium on Cognitive Sciences (ECCS'95)*, St-Malo, avril 1995. CNRS.

(en coll. avec F. Cornish), « Le modèle néerlandais de grammaire fonctionnelle: Esquisse d'un mode d'emploi ». *L'information Grammaticale* n° 51, 12-20.

(en coll. avec Y. Keromnès), « De la fidélité en matière de traduction littéraire : Esquisse d'une méthode d'évaluation comparative ». In: H. Dupuy (dir.), *Lectures, Hommage à Geneviève Hily-Mane*. Centre Interdisciplinaire de Recherche en Linguistique et Psychologie Cognitive. UFR Lettres et Sciences Humaines, Université de Reims, 41-68.

1996

« Semantische und syntaktische Gliederungskriterien in der Verbpolysemie – Entwurf eines Kalkülverfahrens am Beispiel von frz. *affecter* ». In : E. Weigand & F. Hunsnurscher (eds. 1996), *Lexical structures and language use, volume 2 : Session Papers*. Tübingen: Niemeyer, 53-64.

Lexicologie de la parenté : structures onomasiologiques, sémasiologiques et morphosémantiques. Cahier de Recherche n°3 de l'URA LanDisCo. Université de Nancy 2.

« L'évaluation de la proximité sémantique entre prédications dans le champ onomasiologique du transfert d'avoir ». In H. Dupuy-Engelhardt, *Questions de méthode et de délimitation en sémantique lexicale – Actes d'EUROSEM 1994*. Presses Universitaires de Reims, 65-90.

« En deçà, au terme et au-delà de la table-ronde : L'agentivité, la causativité, l'inadvertance et la diversité des langues ». In J. François (dir.), 255-289.

(dir.) *La sémantique des relations actanciennes à travers les langues : causativité, agentivité, intentionnalité*. SCOLLA n°7. Publication de l'URA 1035 LanDisCo et de l'Université des Sciences Humaines de Strasbourg.

(en coll. avec F. Cordier) « Actions prototypiques et différentiel de participation entre l'Argument 1 et l'Argument 2 (compte-rendu d'expérience) ». In J. François (dir., 1996), 9-34.

(en coll. avec A. Danzo & L. Kefalova), *Le modèle néerlandais de grammaire fonctionnelle en perspective cadres prédictifs, localisation, formation de prédicat*. Cahier de Recherche Linguistique n°2. URA 1035 *Langues – Discours – Cognition* du CNRS. Université de Nancy 2.

1997

« La place de l'aspect et de la participation dans les classements conceptuels de prédications ». In J. François & G. Desnière (dir.), 119-156.

« Le cadrage cognitif des prédications de contact dans un corpus de déclarations d'accidents de la route : effets du contexte et du co-texte ». In : C. Guimier (dir.), *Co-texte et calcul du sens*. Presses Universitaires de Caen, 73-88.

« States of affairs and predicate frames : how can we link them together in Functional Grammar ? » in: G. Wotjak, ed., *Towards a functional lexicology. Hacia una lexicología funcional*. Berne : Peter Lang, 37-56.

Stratégies de compréhension temporelle des dépêches de presse : esquisse d'un modèle polynucléaire à priorité ascendante. Cahier de Recherche Linguistique n°4. URA 1035 LanDisCo. Université Nancy 2.

(en coll. avec S. Baudet & F. Cordier), « L'identification des classes de procès en contexte – II : étude expérimentale », in François, J. & G. Denhière (eds.), *Sémantique linguistique et psychologie cognitive : Construction de la signification linguistique, classes de procès, effets contextuels.* In J. François & G. Desnière (dir.), 249-296.

(en coll. avec G. Denhière, I. Tapiero & J.C. Verstiggel), « L'incidence de paramètres cachés sur la classification sémantique des prédications ». In J. François & G. Denhière (dir.), 157-221.

(en coll. avec Ch. Jadelot). « Facteurs universels de transitivité indirecte (illustrés par l'allemand et le français) ». *16th International Congress of Linguists, Paris 1997.* Elsevier : CD-Rom.

(en coll. avec I. Tapiero), « L'identification des classes de procès en contexte – I : Un modèle procédural du traitement cognitif des titres bipartites de la presse ». In J. François & G. Denhière (dir.), 225-248.

(dir. en coll. avec G. Denhière), *Sémantique linguistique et psychologie cognitive. Aspects théoriques et expérimentaux.* Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.

1998

« Actance (relation actancielle) ». In O. Houdé & al. (dir.), *Vocabulaire des sciences cognitives.* Paris : Presses Universitaires de France, 26-29.

« Grammaire fonctionnelle et dynamique des langues : de nouveaux modèles d'inspiration cognitive et biologique ». *Verbum* 1998-3, 233-256.

« Théorie multifactorielle de la transitivité, 'différentiel de participation' et classes aspectuelles et actanciennes de prédication », in A. Rousseau (dir.), *La transitivité,* Lille, Presses du Septentrion, 181-201.

« Grammaire fonctionnelle et dynamique des langues : de nouveaux modèles d'inspiration cognitive et biologique ». *Verbum* 1998-4, 233-256.

« La passivité des objets : rôles prototypiques et transitivité ». In : D. Willemans & L. Melis (dir.), *Les objets : relations grammaticales et rôles sémantiques. Travaux de Linguistique* n°35, 21-38.

« Predicate formation of French pseudo-reflexive constructions ? With special reference to the verbs referring to an affective process ». In : H. Olbertz (ed.) *The structure of the lexicon in Functional Grammar*. Amsterdam : Benjamins, 117-137.

Verbes, prédications et verbes non prédicatifs. Cahier de Recherche Linguistique de l'URA LanDisCo n°14. Université Nancy 2.

(dir.), *Orientations récentes en grammaire fonctionnelle entre sciences cognitives et biologie*. *Verbum* XX-3. Presses Universitaires de Nancy.

(en coll. avec F. Cordier, L. Kefalova & V. Mullet), « Conscience dérivationnelle et formation linguistique. Compte-rendu d'expérience ». *Verbum* 1998-2, 131-154.

1999

« Traduire Kafka : la fidélité sans la syntaxe ? » In : C. Cortès & A. Rousseau (éds.), *Catégories et connexions: en hommage à Jean Fourquet pour son centième anniversaire le 23 juin 1999*. Villeneuve d'Ascq : Septentrion, 57-68.

« Les caractères aspectuels et participatifs des prédications verbales et la transitivité ». *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, Tome XCIV, Fasc. 1, 139-184.

« La compréhension des syntagmes participiaux préposés sans déterminant dans les langues germaniques et spécialement en allemand ». In : A. Söres & Ch. Marchello-Nizia (dir.), *Typologie des langues, universaux linguistiques*. N° spécial de LINX, Université Paris 10, 139-152.

2000

« Fonction et portée des opérateurs verbaux de repérage chronologique en français ». In L. Danon-Boileau & M.A. Morel (dir.), *La catégorisation dans les langues*, *Faits de Langue* 14. Paris-Gap : Ophrys, 257-266.

« Désémantisation verbale et grammaticalisation : (*se voir*) employé comme outil de redistribution des actants ». *Syntaxe & Sémantique* n°2, 159-175.

« En réponse à Gilbert Lazard : le linguiste et les observables ‘internes’ et ‘externes’ ». *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, tome XCV, fasc.1, 461-472.

« Le mode d’expression lexical et phraséologique des états, processus et actions dans le domaine affectif en français et en allemand ». In G. Gréciano (dir.), *Micro- et macrolexèmes et leur figement discursif*. Louvain : Peeters, 141-158.

Sur la grammaire de van Valin. Cahier du CRISCO n°1. Université de Caen.

« Typen von ‘métataxe’ auf Gliedsatzebene (aufgrund der vergleichenden Analyse der Übersetzungen von Kafkas *Verwandlung* ins Französische) ». In M. Lefèvre (Hrsg.), *Subordination in Syntax, Semantik und Textlinguistik*. Tübingen : Stauffenburg, 187-198.

(en coll. avec D. Coulon), « Compositionnalité différentielle du préfixe *trans-* en français ». In : H. Dupuy-Engelhardt (dir.), *La lexicalisation des structures conceptuelles – Actes du colloque international EUROSEM 1998*. Presses Universitaires de Reims, 119-144.

« Comment évaluer la qualité syntaxique et sémantique d’une traduction littéraire ? » In : S. Mejri et al. (eds.), *La traduction : théories et pratiques. Actes du colloque international Traduction humaine, traduction automatique, interprétation, Tunis 28-30 septembre 2000*. Publications de l’ENS de Tunis, 139-164.

(en coll. avec D. Coulon), « La représentation de la localisation spatio-temporelle : Grammaire Fonctionnelle vs. Réseaux conceptuels ». In : J. Moeschler & M.J. Béguelin (dir.), *Référence temporelle et nominale – Actes du 3^e cycle romand de Sciences du langage, Cluny (15-20 avril 1996)*. Berne & al. : Peter Lang, 167-190.

« Prépositions locales et grammaticalisation : les emplois non commutables ou sclérosés de *sur* ». In : P. de Carvalho & L. Labruno (dir.) *Grammaticalisation-1 : (Dé)motivation et contrainte. Travaux linguistiques du CerLiCo n°13*. Presses Universitaires de Rennes, 231-256.

2001

« Der ‹Wechsel des strukturellen Zentrums› in der Übersetzung verbaler Operatoren vom Französischen ins Deutsche : eine Korpusuntersuchung ».

In : G. Wotjak (Hrsg.), *Studien zum romanisch-deutschen und innerromanischen Sprachvergleich*. Frankfurt am Main : Peter Lang, 527-540.

« L'arrière-plan causal dans la mise en discours du changement d'état (présentation d'un test sur les verbes psychologiques en français) ». In : A. Rousseau (dir.), *La sémantique des relations*. Edition du Conseil Scientifique de l'Université Charles de Gaulle – Lille 3, 137-149.

Gespräche über Hansjakob Seilers Universalienforschung – aufgenommen in Lenzburg (Schweiz) am 31.3 / 1.4. 2001. Cahier du CRISCO n°3A. Université de Caen.

(dir.), *Théories contemporaines du changement sémantique*. Mémoire de la Société de Linguistique de Paris, Tome IX, nouvelle série. Louvain : Peeters.

2002

« La catégorisation verbale ». In F. Cordier & J. François (dir.), *Catégorisation et langage*. Paris : Hermès Lavoisier, 53-82.

« Verbes vs. adverbes en lexicologie contrastive du français et de l'allemand: de l'intérêt de disposer d'un jeu diversifié d'opérateurs ». In: J. Chuquet et al. (dir.), *Travaux linguistiques du CERLICO 15, Morphosyntaxe du lexique – 1*, 67-92. Rennes: Presses Universitaires de Rennes.

« Cognition spatiale et typologie des langues ». *Cahiers de la MRSH-Caen* n°30, 51-64.

(dir. en coll. avec F. Cordier), *Catégorisation et langage*. Paris : Hermès-Lavoisier.

(dir.), *Les langues de communication*, Mémoire de la Société de Linguistique de Paris, tome XI, nouvelle série. Louvain, Peeters.

(dir.), *La pluralité*, Mémoire de la Société de Linguistique de Paris, tome XII, nouvelle série. Louvain, Peeters.

(en coll. avec V. Bellosta von Colbe), *Windowing of attention and the core-periphery boundary*. Cahier du CRISCO n°9, Université de Caen.

(en coll. avec J.L. Manguin) « L'unité-phrase dans la traduction littéraire : les corrections d'alignement et leur évaluation », *Verbum*, XXIV, 1-2, 141-160.

(en coll. avec V. Lenepveu & M. Salles) « La catégorisation adjectivale et adverbiale », in F. Cordier et J. François (dir.), 83-105.

2003

La prédication verbale et les cadres prédicatifs. Louvain : Peeters [Bibliothèque de l'Information Grammaticale]

« La faculté du langage : Travaux récents d'inspiration fonctionnaliste sur son architecture, ses universaux, son émergence et sa transmission », *CO-RELA*, Revue électronique du CerLiCo, n° 1-1.

« *La Role and Reference Grammar*, une grammaire de l'interface entre syntaxe, sémantique et pragmatique », *LINX* 48, *Approches syntaxiques contemporaines* (coordonné par D. Leeman), 77-90.

« La représentation des structures verbo-nominales et du figement verbal dans deux formalismes de grammaire fonctionnelle », *Cahiers de lexicologie* 82, 61-88.

La prédication verbale et les cadres prédicatifs. Bibliothèque de l'Information Grammaticale n°54. Louvain : Peeters.

(dir. en coll. avec A. Lacheret-Dujour), *Fonctions et moyens d'expression de la focalisation à travers les langues*, Mémoire de la Société de Linguistique de Paris, tome XIII, nouvelle série, Louvain, Peeters.

(en coll. avec F. Cordier, J.L. Manguin & C. Ross), « Le dictionnaire électronique des synonymes du CRISCO – Méthode d'utilisation et exploitation psycholinguistique », in R. Canac-Marquis (dir.), *Actes du colloque Multimédia, Internet et Etudes françaises Vancouver, mars 2003*. *DistanceS* n°6-2, 165-200.

(en coll. avec A. Lacheret-Dujour), « De la notion de détachement topical à celle de constituant thématique extrapositionnel » in *Linguistique du détachement*, F. Neveu (dir.), *Cahiers de praxématique* n° 40, 167-198.

« *La Role and Reference Grammar*, une grammaire de l'interface entre syntaxe, sémantique et pragmatique [version révisée] » In J. François (dir.), 38-49. (dir.), *Aspects de la Role and Reference Grammar*. Cahier du CRISCO n°13. Université de Caen.

(en coll. avec J.L. Manguin & B. Victorri), *La réduction de la polysémie adjectivale en cotexte nominal : une méthode de sémantique calculatoire*. Cahier du CRISCO n°14. Université de Caen.

2004

« Le fonctionnalisme linguistique et les enjeux cognitifs », in C. Fuchs (dir.), *La linguistique cognitive*, Paris-Gap : Ophrys & Maison des Sciences de l'Homme, 99-133.

« Prédication verbale et intégration actancielle en français », in J. François & I. Behr (dir.), 221-145.

(en coll. avec J.L. Manguin), « Le propre, l'impropre et le malpropre : esquisse d'un traitement automatique de l'antonymie adjectivale », in *Langues à niveaux multiples. Hommage au Professeur Jacques Lerot à l'occasion de son éméritat*, H. Bouillon (dir.), Louvain-la-Neuve, Peeters, 67-86.

(en coll. avec Jean-Luc Manguin), *Le Dictionnaire Electronique des Synonymes du CRISCO – Un mode d'emploi à trois niveaux. Cahier du CRISCO n°17*.

(dir. en coll. avec I. Behr, A. Lacheret-Dujour et F. Lefeuve), *Aux marges de la prédication. Syntaxe & Sémantique 6*. Caen : Presses Universitaires de Caen.

(dir. en coll. avec I. Behr) *Les constituants prédictifs et la diversité des langues*, Mémoire de la Société de Linguistique de Paris, tome XIV, nouvelle série, Louvain, Peeters.

2005

« Polysémie verbale et cadres prédictifs : DEMANDER et ses synonymes ». in F. Lambert & H. Nölke (dir.), *La syntaxe au cœur de la grammaire*. Collection Rivages linguistiques. Presses Universitaires de Rennes, 85-98.

« LE CRISCO de Caen et l'investigation des interfaces linguistiques ». *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur* 114/3, 267-281.

Les bases épistémologiques des grammaires cognitives et 'néo-fonctionnelles'. Cahier du CRISCO n°19.

Le fléchage synonymique de la polysémie verbale. Cahier du CRISCO n°20.

(en coll. avec A. Lacheret-Dujour), « Circonstance et prédication verbale en français parlé : contraintes sémantico-pragmatiques et filtrage prosodique », *Syntaxe & Sémantique* n°6, Caen, PUC, 35-56.

(en coll. avec R. Renault), « L'expression des TAM et la place des périphrases verbales dans trois langues », in N. Lequerler & H. Bat-Zeev

Schyldekrot (dir.), *Les périphrases verbales*. Amsterdam & al., Benjamins, Collection *Linguisticae Investigationes Supplementa*, 27-45.

(en coll. avec J.L. Manguin & B. Victorri), « Polysémie adjectivale et rection nominale : quand GROS et GRAS sont synonymes ». In J. François (dir., 2005), 521-540.

(en coll. avec J.L. Manguin & B. Victorri) « Polysémie adjectivale et synonymie : l'éventail des sens de CURIEUX », in *La polysémie*, O. Soutet (dir.), Paris, Presses de l'Université de la Sorbonne. 175-188.

(dir.) *L'adjectif en français et à travers les langues*, [Actes du colloque de Caen, juin 2001], Bibliothèque de Syntaxe & Sémantique, Caen, Presses Universitaires de Caen.

(dir. en coll. avec A. Lemaréchal), *Tradition et rupture dans les grammaires comparées de différentes familles de langues*. Mémoire de la Société de Linguistique de Paris, tome XV, nouvelle série, Louvain, Peeters.

2006

« Le continuum de transitivité en français et la dimension universelle de la 'Participation' », *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur* 115/1, 1-20.

« Types de prédications et statut participatif et référentiel de l'objet : l'approche de la Role and Reference Grammar », in *Indéfinis et prédication en français*, F. Corblin et al. (dir.), Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 293-308.

(en coll. avec F. Cordier), « Psycholinguistique vs. psychologie cognitive du langage : une simple variante terminologique ? » in F. Neveu (dir.), *La terminologie linguistique. Syntaxe & Sémantique* 7. Caen : PUC, 57-78.

(dir. en coll. avec Dominique Legallois), *Autour des grammaires de constructions et de patterns*. Cahier du CRISCO n°21

(en coll. avec J.L. Manguin), « *Dispute théologique, discussion oiseuse et conversation téléphonique* : les collocations adjectivo-nominales au cœur du débat ». In F.J. Hausmann & P. Blumenthal (dir.), *Collocations, corpus, dictionnaires*. *Langue Française* n°150, 50-65.

(en coll. avec S. Mejri) « Restrictions sémantiques sur l'objet sous-entendu de verbes transitifs (le cas de boire) », in J. François & S. Mejri (dir.), 39-54.

(dir. en coll. avec S. Mejri), *Composition syntaxique et figement lexical en français et en arabe : spécificités et interférences*. Bibliothèque de Syntaxe & Sémantique. Caen, Presses Universitaires de Caen.

2007

Pour une cartographie de la polysémie verbale. Louvain : Peeters [Bibliothèque de la Société de Linguistique de Paris].

« L'espace sémantique des verbes fr. *tenir* et alld *halten* : noyau et extensions ». in D. Lebaud et al. (dir.), *Constructions verbales et production du sens*. Actes du colloque de Besançon 26-28 janvier 2006. Presses universitaires de Franche-Comté, 293-306.

« Combining a semantic map and a dual text corpus analysis for analyzing verb polysemy (illustrated by French *jouer*) ». In A. Sellami-Baklouti & M. Triki (eds.), *Ambiguity and Disambiguation, Proceedings of the GRAD Annual Conference*. University of Sfax, Faculty of Letters and Humanities, Research Unit in Discours Analysis GRAD, 13-30.

« L'émergence d'une construction : Comment certains verbes français de requête ont acquis l'aptitude à exprimer l'implication à partir du 17^e siècle ». *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 193-215.

« Renforcement argumentatif ? VOIRE ! ». *Cahiers de Lexicologie*, n°90, 2007-1, 1-17.

(en coll. avec D. Dutoit), « Changer et ses synonymes majeurs entre syntaxe et sémantique : le classement des verbes français en perspective » In : J. François, D. Le Pesant & D. Leeman (dir.), 40-57.

(en coll. avec D. Le Pesant & D. Leeman (dir.), *Le classement syntactico-sémantique des verbes français*, Langue Française 153.

(en coll. avec D. Le Pesant & D. Leeman), « Présentation de la Classification des Verbes Français de Jean Dubois et Françoise Dubois-Charlier ». In : J. François, D. Le Pesant & D. Leeman (dir.), 3-19.

(dir. en coll. avec Ahmed Brahim), *Morphosyntaxe et sémantique du verbe*. Cahier du CRISCO n°23, Université de Caen.

2008

« Clusters of non predicative verbs and their description in RRG ». In R. Kailuweit et al. (eds.), *New Applications of Role and Reference Grammar*, Cambridge : Cambridge Scholar Publishing, 204-242.

« La réception en France des travaux de H. Seiler et de l'équipe UNITYP sur les universaux du langage ». In François & Swiggers (dir.), 43-61.

« Entre événements et actions : les schèmes composés de constructions syntaxiques du dictionnaire Les verbes français de J. Dubois & F. Dubois-Charlier ». *LIDIL n°37 : Syntaxe et sémantique des prédicats* (I. Novakova & Z. Guentcheva, dir.), 175-189.

« The French verb *affecter* in three types of news articles : a geometric representation with semantactic areas », in S. Heiden & B. Pincemin (dir.), *JADT 2008 : 9èmes Journées internationales d'Analyse des Données Textuelles* [en ligne].

« Polysémie et polytaxe verbale entre synchronie et diachronie ». In J. Durand, B. Habert & B. Laks (dir.), *Actes du 1er Congrès Mondial de Linguistique Française*, Institut de Linguistique Française, CD-rom.

« *Arriver*, verbe opérateur et événementiel : Un exercice d'observation manipulateur ». In J. François (dir.), *Observations et manipulations en linguistique : entre concurrence et complémentarité*. Mémoire XVI de la Société de Linguistique de Paris, 121-140.

« *commencer par / finir par* : un couple mal assorti ». *Scolia* 23, 29-44.

(en coll. avec M. Sénéchal), « Le sémantisme propre des cadres prédicatifs et la polysémie des verbes de production de parole ». In J.M. Merle (dir.), *La prédication*. Bibliothèque de Faits de Langue. Paris : Ophrys, 325-336.

(en coll. avec H. Seiler), « Entretien avec Hansjakob Seiler, Lenzburg 1-2 avril 2001 ». In J. François & P. Swiggers (dir.), 63-103.

(dir.) *Observations et manipulations en linguistique : entre concurrence et complémentarité*. Mémoire XVI de la Société de Linguistique de Paris.

(en coll. avec P. Swiggers), *Hansjakob SEILER, Notice bio-bibliographique*. Louvain : Peeters.

Une approche diachronique quantitative de la polysémie verbale. Cahier du CRISCO n°24.

Les grammaires de construction, un bâtiment ouvert aux quatre vents. Cahier du CRISCO n°26.

2009

« Perte de prédicativité et auxiliarisation en français : Examen intégratif de deux ressources lexicales ». In A. Ibrahim (dir.), *Prédicats, prédictions et structures prédictives*. Paris : Cellule de Recherche en Linguistique, 147-161.

« Fléchage synonymique ou analyse componentielle dans l'examen de la polysémie verbale ? *affecter* vs. *compter* ». *Pratiques* 141-142, *La synonymie*, 65-78.

(dir.) *La morphologie, une discipline autonome ?* Mémoire XVII de la Société de Linguistique de Paris. Peeters : Louvain.

(dir. en coll. avec E. Gilbert, C. Guimier & M. Krause), *Autour de la préposition*, Bibliothèque de Syntaxe & Sémantique. Presses Universitaires de Caen.

2010

« La quantification sur le mode prédicatif : COMPTER et ses synonymes ». In M. Lammert & C. Schnedecker (dir.), *Autour de la quantification, Verbum* n°3-4, 2007, 177-194.

« *Arriver*, introducteur d'événements et d'actions ». In B. Ben Rejeb & J. François (dir.), 27-51.

« L'évolution de la polysémie verbale documentée à partir des corpus textuels et des exemples lexicographiques ». In P. Cappeau & al., *L'exemple et le corpus – Quel statut ? Travaux linguistiques du CerLiCo n°23*. Actes du colloque de Poitiers, juin 2009. Presses Universitaires de Rennes.

« Quand jouer, c'est jouer de la musique : Repérage contextuel de quatre zones de l'espace sémantique du verbe JOUER ». In : E. Richard, M.C. Le Bot, M. Schuwer & F. Neveu (dir.), *Aux marges des grammaires – Mélanges en l'honneur de Michèle Noailly*. Presses Universitaires de Rennes, 143-158.

« L'étude de la polysémie verbale entre variation et invariance ». In : F. Neveu & al. (dir.), *Actes du 2^o Congrès Mondial de Linguistique Française* (juillet 2010, La Nouvelle Orléans), Institut de Linguistique Française, cd-rom.

L'attestation des combinaisons lexicales à l'aide de la base de données textuelles FRANTEXT. Cahier du CRISCO n°29.

Grandes voies et chemins de traverse de la sémantique cognitive. Mémoire XVIII de la Société de Linguistique de Paris. Louvain : Peeters.

(dir. en coll. avec B. Ben Rejeb), *Linguistique des événements*. Actes du Colloque de l'ISLT (Tunis, février 2008). Publication de l'Institut Supérieur des Langues de Tunis, Université du 7 novembre à Carthage.

(en coll. avec L. Gosselin), « Ferdinand Brunot, un aspectologue méconnu ». In : C. Ravelet (dir.), ANAMNESE 5 – *Trois linguistes (trop) oubliés : Antoine Meillet, Sylvain Lévi, Ferdinand Brunot*. Paris : L'Harmattan, 227-245.

à paraître

« La Role and Reference Grammar, un modèle de représentation équilibré de l'interface entre syntaxe et sémantique ». In D. Banks (dir.), *Le modèle en linguistique*. Publications de l'Université de Bretagne Occidentale.

« De la fraternité à la solidarité : étude de corpus ». In L. Begioni (dir.), *Sémantique et lexicologie des langues d'Europe : des aspects théoriques aux applications* [Actes du colloque de Lille, septembre 2007] Presses Universitaires de Rennes.

« 'Ça n'est pas sans rappeler quelque chose' : A counter-refutation construction in French ». Revue en ligne *Cognitextes* [Conférence plénière au 3^e congrès de l'Association Française de Linguistique Cognitive, AfLiCo 3, Université Paris 10].

« Le repérage des segments répétés et la polysémie lexicale (à propos des cooccurrences de *force(s)* dans trois corpus journalistiques) ». *Revue de Sémantique et Pragmatique*, Université d'Orléans.

(en coll. avec I. Ben Salah-Tlili), « Diachronic investigation of French labile verbs : how lability emerges ». In L. Kulikov & N. Lavidas (eds). *Typology of labile verbs : focus on diachony*. Revue *Lingua*. [19th International Symposium on Theoretical & applied Linguistics, April 3-5, 2009, University of Thessaloniki].

(dir. en collaboration avec Sophie Prévost), *L'évolution grammaticale à travers les langues romanes : restructurations vs. conservatismes ; parallélismes vs. disparités*. Mémoire XIX de la Société de Linguistique de Paris. Louvain : Peeters.

Les emplois justificatifs de *en effet*

Michel CHAROLLES, UMR-CNRS LATTICE,
ENS Paris, Université de Paris III

Introduction

Cet article vise à préciser un certain nombre de points avancés dans la conclusion d'un étude sur *en effet* en collaboration avec Benjamin Fagard (Charolles & Fagard, sous-presse). Dans la première partie, je rappelle le principal résultat de cette étude fondée sur un corpus d'extraits de romans, à savoir que *en effet* se prête (au moins dans ce corpus) à trois grands types d'emplois en français contemporain. Les deux parties suivantes portent sur les seuls emplois justificatifs où *en effet* semble proche de *parce que* et *car*. La comparaison d'exemples forgés (2^{ème} partie) fait cependant ressortir que *en effet* accepte à l'écrit des usages monologiques où *car* serait impossible. Parmi ces usages, on trouve en particulier des emplois dans lesquels *en effet* introduit une séquence justificative. L'examen (3^{ème} partie) de quelques exemples de ce type tirés du quotidien *Le Monde* permet de préciser le fonctionnement de *en effet* dans les emplois de ce genre et le bénéfice que peuvent en retirer les locuteurs/rédacteurs pour structurer leur propos. La conclusion revient sur des aspects plus théoriques et met en avant l'idée que ces avantages tiennent au fait que *en effet* justificatif demeure un cadratif, au contraire de *car* qui est un pur connecteur.

Ce travail n'entretient pas de liens directs avec les travaux de Jacques François avec qui j'ai eu le plaisir de collaborer à Nancy pendant plusieurs années, mais je le lui dédie chaleureusement, au nom de l'amitié que je lui porte, et pour tout ce que j'ai pu apprendre et continue à apprendre en le côtoyant (malheureusement plus rarement) et en lisant ses publications.

I. Valeurs de *en effet*

Dans Charolles & Fagard (sous presse) nous montrons que *en effet* peut prendre trois grandes valeurs en français contemporain. Ces valeurs, que nous appelons EE1, EE2, et EE3, sont illustrées à l'aide d'exemples comme (1), (2) et (3) tirés d'un corpus de romans de M. Leblanc (1 400 000 mots) comportant environ 600 attestations de la locution *en effet* (non annotées systématiquement) :

EE1 : (1) – Les cartes d'identité et de reconnaissance des conjurés, que vous avez découvertes et publiées, portent un M majuscule, n'est-ce pas ?

– En effet.

EE2 : (2) Pourtant, se dit Mazeroux, s'il a téléphoné, ce ne peut être que d'ici.

En effet, il constata, de loin, que le récepteur était décroché, et, s'étant avancé vers la cabine, il heurta des morceaux de briques et de plâtre qui jonchaient le tapis.

EE3 : (3) Et, dès le début, son instinct lui faisant prendre la meilleure position possible, il avait tendu toutes ses forces pour plier un peu les genoux, raidir ses bras et gonfler sa poitrine. Il gardait ainsi une certaine liberté de mouvements et la place de respirer. D'autre part, il se rendait compte exactement de l'endroit où il se trouvait. Plusieurs fois, **en effet**, se glissant sous les débris de la serre, en quête des refuges où l'homme au chapeau pouvait se cacher, il avait remarqué ce vide situé non loin de l'entrée d'autrefois.

Dans notre corpus, les emplois de type EE1 apparaissent essentiellement dans les passages dialogués où *en effet* est très souvent utilisé de manière absolue ainsi qu'en (1). Dans les usages de ce type, qui sont nombreux, *en effet* fonctionne comme une prophrase (il constitue à lui seul un énoncé) et comme une marque d'acquiescement (proche de *oui*) qui a besoin de s'accrocher à un énoncé précédent *E-1* ou *E-n* dénotant un fait *F-1* ou *F-n* susceptible d'être confirmé. Cette valeur et ce fonctionnement se doublent, avec *en effet*, d'une valeur épistémique (*oui, je sais*) qui le rapproche de *certes* (en réponse à une question)¹. *En effet* signale que le locuteur B s'engage sur la vérité d'un fait asserté par A en raison de la connaissance qu'il en a préa-

1 Le sens épistémique de *certes* est encore transparent, au contraire de celui de *en effet* ou de *effectivement*. Sur *certes*, *effectivement* et *en effet* voir Rossari (2008).

blement à l'échange ou, plus rarement, de celle qu'il vient d'acquérir par le biais des propos de A. Le segment confirmé (souligné dans la suite) est le plus souvent adjacent à E1 et *en effet* peut être accompagné de constituants qui n'apportent pas d'informations nouvelles, si ce n'est pour préciser sa valeur évidentielle :

(4) A : – Paul a démissionné

B : – **En effet**, Marie me l'a dit

Dans les emplois comme (4), *en effet* confirme le fait F-1 dénoté par E-1, présupposition incluse, à savoir que Paul occupait une emploi précédemment. De même, dans (5) où *en effet* entérinerait en plus que Paul a bel et bien démissionné :

(5) A : – Marie regrette que Paul ait démissionné

B : – En effet

Il arrive aussi très souvent que E2 reformule E1 et que *en effet* soit inséré :

(6) A : – Marie regrette que Paul ait démissionné

B : – Marie ne voit **en effet** pas d'un bon œil que Paul ait quitté son travail

Dans la plupart des cas, *en effet* de type EE1 confirme une assertion, mais le fait que *en effet* puisse être employé à la suite d'une question, notamment indirecte comme dans (7), montre que B peut ne s'engager que sur son appropriation contextuelle et non sur la vérité du fait sur lequel elle porte :

(7) A – Je me demande si Paul a démissionné ?

B – **En effet** je me le demande aussi

Les emplois de type EE2 et EE3 ont tout autant besoin que les emplois de type EE1 de se raccrocher à un énoncé précédent. *En effet* ne peut apparaître à l'initiale de discours², il fonctionne comme une sorte d'anaphore et, comme il n'a plus d'autre valeur en français contemporain que de signaler un acte de confirmation, il peut occuper n'importe quelle position dans la phrase où il apparaît. La question de la position de *en effet* dans sa phrase

2 Les rares emplois (recueillis sur Internet) dans lesquels, *en effet* apparaît dans les titres (cf. Charolles & Fagard, à par.) font allusion à des échanges précédents supposés connus des lecteurs.

d'accueil ne se pose pas à propos des emplois absolus comme (1), mais ces emplois ne couvrent pas l'ensemble des usages des *en effet* de type EE1 où la locution peut être insérée ou apparaître en fin d'énoncé (cf. (6)).

Dans les emplois de type EE2 qui sont le plus souvent monologiques (cf. (2)), *en effet* est en général inséré dans un énoncé assertif dénotant un fait F1. Ce fait F1 est pris en charge par le locuteur et donc confirmé, mais le fait qu'il le soit vient confirmer un fait F-1 ou F-n dénoté par un énoncé précédent et présenté comme prévisible, en l'occurrence, dans (8), le fait que Marie s'attendait à ce que Jean quitte son emploi :

- (8) Paul s'était fâché avec son patron et Marie s'attendait à ce qu'il quitte son emploi. Quand elle le revit, il avait **en effet** démissionné et il voulait créer sa propre entreprise.

F1 introduit un fait nouveau, contrairement à ce qui se passe dans les emplois de type EE1, où le discours fait informationnellement, mais non illocutoirement, du « sur place ».

Dans les emplois de type EE3 qui sont eux aussi majoritairement monologiques, comme (3), et (9) ci-après, *en effet* figure dans un énoncé E1 assertif qui introduit lui aussi un fait F1 nouveau, mais non annoncé par un *E-1* ou *E-n* (différence avec les emplois de type EE2). L'assertion de *E1* est prise en charge par le locuteur, mais dénote un fait F1 de nature à étayer et donc confirmer, dans le sens de prouver, justifier, un fait F-1 ou F-n mentionné précédemment (et non pas un pronostic comme dans les emplois de type EE2). Ce fait est généralement mentionné dans un énoncé immédiatement précédent et *en effet* apparaît le plus souvent en tête de E1, détaché à l'aide d'une virgule (autres différences avec les emplois de type EE2) :

- (9) Marie se faisait beaucoup de souci pour Paul. **En effet**, il avait démissionné de son poste et ne trouvait aucun autre emploi.

Dans les emplois de type EE3, *en effet* semble fonctionner comme un connecteur justificatif, proche de *car*, et le fait qu'il ait besoin de se raccrocher à un énoncé précédent comme découlant trivialement de cette fonction.

L'existence des emplois de type EE3, attestés de longue date (Bertin (2002)) et relevés par les dictionnaires ne pouvant être mise en doute, on peut se demander :

- (i) par quelle voie *en effet* a pu en venir à prendre une telle valeur, sachant que l'observation des emplois contemporains suggère une évolution al-

lant des usages EE1, qui semblent les plus basiques et où la fonction générale de confirmation semble se mettre en place, aux usages EE2 pour aboutir finalement aux emplois EE3

- (ii) jusqu’à quel point *en effet* est devenu un connecteur.

Dans Charolles & Fagard (*op.cit.*), qui porte uniquement sur les emplois contemporains, nous ne traitons pas du point (i). Cette question fera l’objet d’une étude ultérieure. La suite du présent travail concerne le point (ii). Avant d’examiner quelques emplois attestés de *en effet* de type EE3 tirés d’un corpus différent de celui exploité dans Charolles & Fagard (*op.cit.*), nous allons brièvement passer en revue une série d’exemples forgés de façon à mettre en évidence ce qui peut rapprocher et différencier *en effet* de *parce que* et surtout de *car* qui se prêtent typiquement (et exclusivement pour *car*) à des emplois comme connecteurs justificatifs. Nous reviendrons ensuite sur le fait, mentionné mais non développé dans la conclusion de Charolles et Fagard (*op.cit.*), que *en effet* EE3 est à même, contrairement à *car*, d’indexer plusieurs énoncés faisant suite à celui dans lequel il figure.

II. *Parce que, car et en effet*

2.1 *Parce que et car*

On sait, notamment depuis les travaux de Ducrot *et alii* (1975), que *parce que* et *car* se comportent différemment sous certains tests. Ces tests ont été suffisamment repris et discutés dans la littérature sur le sujet pour qu’il soit inutile d’insister. Si on prend par exemple (10a) et (10b), on n’a en effet aucun mal à montrer que *parce que* et *car* ne réagissent pas de la même façon au test de négation ((11a) et (11b)) :

- (10a) Paul soutient Marie **parce qu**’elle lui a promis un poste.
- (10b) Paul soutient Marie **car** elle lui a promis un poste.
- (11a) Paul ne soutient pas Marie **parce qu**’elle lui a promis un poste.
- (11b) Paul ne soutient pas Marie **car** elle lui a promis un poste.

(11a) se prête à deux lectures. Dans la première interprétation, la négation ne porte ni sur le fait (F1) que Paul soutient Marie, ni sur le fait (F2) qu'elle lui a promis un poste, qui sont présupposés, mais uniquement sur la relation causale (F2 Cause F1) indiquée par *parce que*. Dans cette lecture, les deux phrases reliées par *parce que* sont fusionnées et ne forment qu'un seul énoncé. Le locuteur affirme en bloc que ce n'est pas parce que Marie a promis un poste à Paul qu'il la soutient ($\sim R(F2, F1)$), ce qui laisse présager qu'il va proposer ensuite une autre explication au comportement de Paul (*mais parce qu'il croit aux idées qu'elle défend*). (11b) se prête également à une lecture non intégrée dans laquelle *parce que* ne fonctionne pas comme un opérateur relationnel, mais comme un connecteur. Le locuteur, après avoir affirmé F1, affirme F2 et signale, en utilisant *parce que*, que sa seconde affirmation a pour fonction de justifier (i.e. d'argumenter, d'étayer) et non d'expliquer celle de la première. Les deux énoncés sont disjoints, d'où la possibilité d'une pause à l'oral et d'une virgule à l'écrit (en principe exclues dans la lecture explicative³) et le fait que l'on ne s'attende pas ensuite à une rectification. La négation porte sur le premier énoncé ($\sim F2 / \text{Conn. } F1$) et l'on est obligé de comprendre, assez bizarrement au regard des connaissances communes, que la raison pour laquelle Paul ne soutient pas Marie réside dans le fait qu'elle lui a promis un poste et donc, de son point de vue, tenté de l'acheter. Le fait que (11b) avec *car* ne se prête qu'à la seconde lecture montre que *car* n'est pas en mesure, comme *parce que*, d'intégrer deux énoncés pour que la négation ne porte que sur la relation causale, sans affecter le premier énoncé. La différence de comportement entre *parce que* et *car* relevée dans (11a) et (11b) s'applique aussi bien à (10a) qui admet, comme on le vérifiera aisément, une interprétation à la fois intégrée et disjoints, au contraire de (10b) qui ne peut être compris que de façon disjoints : 'Paul soutient Marie, la preuve Marie lui a promis un poste'. Dans (10b) comme dans (11b), *car* pourrait être précédé d'une pause ou d'une virgule mais, comme *car* ne peut fusionner les deux propositions en un seul énoncé, leur usage n'est pas nécessaire.

Seul *parce que* explicatif, qui constitue le foyer de l'énoncé unique regroupant les deux phrases *Paul soutient Marie* et *elle lui a promis un poste*, peut

3 Sauf ajout après coup (*afterthought*).

être modifié par un adverbe comme on le voit bien avec (12a) *versus* (12b), ou clivé (13a) *versus* (13b) :

(12a) Paul soutient Marie seulement **parce qu'**elle lui a promis un poste.

*(12b) Paul soutient Marie seulement **car** elle lui a promis un poste

(13a) C'est **parce qu'**elle lui a promis un poste que Paul soutient Marie.

*(13b) C'est **car** elle lui a promis un poste que Paul soutient Marie.

De même, lorsque *parce que* et *car* sont dans une complétive introduite par une principale comportant un verbe d'attitude propositionnelle comme *ignorer* ainsi que dans (14a) et (14b), on retrouve les différences de comportement relevées avec (10a/10b) et (11a/11b) :

(14a) Sophie ignore que Paul soutient Marie **parce qu'**elle lui a promis un poste.

(14b) Sophie ignore que Paul soutient Marie, **car** elle lui a promis un poste.

La lecture intégrée de (14a) ne pose aucun problème, l'exemple est compris comme signifiant que Sophie, tout en sachant que Paul soutient Marie et qu'elle lui a promis un poste, ne sait pas que ce soutien est motivé (expliqué) par le fait qu'elle (Marie) lui (à Paul) a promis un poste. Dans la lecture disjointe, imposée par *car* et possible avec *parce que* (encore que l'on attendrait une virgule), l'interprétation est très différente : Sophie (une autre candidate) ne sait pas que Paul soutient Marie, car, si elle avait su cela, elle (Sophie) ne lui aurait jamais promis un poste. Dans cette seconde interprétation, le fait (F2) que Sophie a promis un poste à Paul est envisagé comme un indice du fait (F1) qu'elle ignore que celui-ci soutient Marie, et l'interprétation passe par un raisonnement hypothétique contrefactuel.

Lorsque *parce que* figure en tête d'une proposition faisant allusion à un fait F2 aisément interprétable comme une conséquence, et donc comme un indice de F1, et lorsque que la relation causale exploitée fonctionne de F1 vers F2 (et non de F2 vers F1 comme dans les séries (10) et (11)), la lecture justificative s'impose avec *parce que* aussi bien qu'avec *car* (15b) :

(15a) Paul soutient Marie(.) **parce qu'**il distribue des tracts de la liste qu'elle présente.

(15b) Paul soutient Marie(.) **car** il distribue des tracts de la liste qu'elle présente.

Dans les emplois où *parce que* et *car* fonctionnent comme des connecteurs, l'énonciation de E2 est présentée comme subordonnée pragmatiquement à

celle de E1 qui est l'acte directeur (Roulet *et alii*, 1975), le satellite dans la « Rhetorical Structure Theory » (Mann et Thompson, 1976) – voir également le fait que *parce que/car* introduisent une relation subordonnante dans la « Segmented Discourse Representation Theory » (Asher & Lascarides, 2003). Lorsque *parce que* fonctionne comme un opérateur sémantique, la seconde phrase ne constitue pas un énoncé, elle ne reçoit aucune valeur d'acte de langage et son contenu (présupposé) n'est pas destiné à étayer mais à expliquer celui de la première qui est tout aussi présupposé.

Dans les emplois comme (15a) ou (15b), si l'assertion que Paul soutient Marie est reprise d'un interlocuteur A, B, en énonçant E2, ajoute une information nouvelle dont il a connaissance et qu'il présente, du fait de l'emploi de *parce que* ou de *car*, comme de nature à justifier son propre propos et, par voie de conséquence, celui de A. Si B introduit l'information selon laquelle Paul soutient Marie sans que celle-ci ait été mentionnée directement ou indirectement par A, et la justifie en ajoutant une autre information nouvelle, il y a auto-justification. Dans les cas de ce type, rien ne s'oppose à ce que *parce que* et *car* (si tant est qu'on puisse le trouver à l'oral) soient utilisés pour auto-justifier des questions (16), des injonctions (17), des promesses (18)... et pour signaler, à l'aide de *puisque*, que les justifications exploitées sont ou devraient être partagées par les interlocuteurs/lecteurs (19) :

- (16) Est-ce que quelqu'un est venu ? **parce que** ça sent le tabac.
- (17) Tais-toi ! **parce que** moins tu en diras, mieux ce sera.
- (18) Je passerai demain, **parce que** tu y tiens
- (19) Je passerai demain, **puisque** tu y tiens.

2.2 *En effet* connecteur justificatif ?

En dialogue, *en effet* peut commuter avec *parce que* (on élimine *car* peu utilisé à l'oral) aussi bien dans les emplois se prêtant à une lecture explicative, comme (20), que justificative, comme (21) :

- (20)A –Paul soutient Marie
- B –**Parce qu' /En effet** elle lui a promis un poste.

(21) A – Paul soutient Marie

B – **Parce qu’/En effet** il distribue des tracts de la liste qu’elle présente.

Dans les emplois de ce type, *en effet* fonctionne comme un EE1 : B, après avoir confirmé que Paul soutient Marie, fait allusion à une situation qui peut être comprise comme expliquant ou justifiant ce soutien. Mais cette interprétation ne découle pas de la présence de *en effet*, elle s’imposerait tout autant avec :

(22) A : – Paul soutient Marie

B : – Elle lui a promis un poste.

(23) A : – Paul soutient Marie

B : – Il distribue des tracts de la liste qu’elle présente.

Le fait que les interlocuteurs préfèrent les interprétations explicatives et justificatives s’explique par le principe de pertinence optimale (Sperber & Wilson, 1986 ; Moeschler & Reboul, 1994) qui pousse les interlocuteurs à préférer les interprétations les plus cohérentes (Charolles, 1995) et, notamment, dès que le contexte s’y prête, les interprétations causales.

En monologue, si on remplace *parce que* par *en effet* dans (10a) qui admet, comme on l’a vu, deux lectures, on obtient (20) qui est malformé du fait de l’absence de ponctuation mais qui ne peut, de toute façon, être compris comme s’opposant à un énoncé comparable indiquant que Paul soutient Marie *en effet* d’autre chose :

*(24) Paul soutient Marie **en effet** elle lui a promis un poste.

Les mêmes remarques s’imposeraient *a fortiori* avec (25) qui ne pourrait être suivi de *mais il la soutient en effet des propos des idées qu’elle défend* :

*(25) Paul ne soutient pas Marie **en effet** elle lui a promis un poste.

Cette observation permet d’écarter l’hypothèse que *en effet* puisse, comme *parce que*, se prêter à des emplois dans lesquels il serait un opérateur explicatif.

Une fois écartés les emplois dialogiques où *en effet* est de type EE1 et l’hypothèse que *en effet* puisse, comme *parce que*, intégrer deux phrases en un seul énoncé, la seule question qui se pose est de savoir s’il peut remplir, dans les emplois monologiques, les fonctions de connecteur justificatif (comme *car* qui est toujours disjoint). Si donc on reprend (10b) et (11b),

avec une virgule pour marquer la disjonction, et que l'on remplace *car* par *en effet* on arrive à :

(26) Paul soutient Marie, **en effet** elle lui a promis un poste

(27) Paul soutient Marie, **en effet** il distribue des tracts de la liste qu'elle présente

Pour rendre compte de ces emplois où *en effet* semble fonctionner comme un connecteur justificatif et se laisse paraphraser par *car*, nous expliquons dans Charolles & Fagard (*op.cit.*), que la valeur confirmative de *en effet* s'exerce d'abord à l'encontre du fait dénoté par l'énoncé dans lequel la locution apparaît, avant de revenir à l'énoncé précédent. Le raisonnement est en gros le suivant :

- *en effet* figure dans un énoncé *E1* dénotant un fait *F1* qui est trivialement pris en charge par le locuteur qui en assume l'assertion et peut la confirmer en vertu de la connaissance qu'il en avait préalablement (contenu épistémique de *en effet*)
- mais, comme *F1* peut être la cause de *F-1*, le locuteur qui prend en charge *F1* ne peut pas, sans inconséquence, ne pas prendre aussi en charge *F-1* dénoté par *E-1*.

Cette analyse permet de maintenir la valeur épistémique et confirmative de *en effet* et de la combiner avec la valeur justificative. Elle permet aussi d'expliquer comment a pu se faire le passage des emplois de type *EE1* aux emplois de type *EE3*, via les emplois de type *EE2*. On se rappelle *en effet* que dans les emplois monologiques de type *EE2* *en effet* confirme déjà le fait dénoté par la phrase dans laquelle il apparaît, avant de confirmer, par contrecoup, que ce fait ait pu être annoncé précédemment comme hautement prévisible. Avec les emplois de type de *EE3*, le schéma est le même, sauf que l'on s'éloigne un peu plus de la confirmation. Dans les emplois de type *EE2*, on reste *en effet* encore très près de la notion de confirmation qui implique l'idée de reprise, en l'occurrence de la reprise d'un même fait *F* d'abord annoncé comme hautement prévisible et qui se trouve ensuite confirmé. Avec les emplois de type *EE3*, comme (26) et (27), un pas de plus est franchi : les faits en jeu ne sont pas identiques, sauf que *F1* est la cause ou l'indice d'un fait *F-1* et que confirmer *F1* revient à confirmer *F-1* dont il est du reste présenté comme l'effet !

Partant de là, on comprend effectivement assez bien comment *en effet* aurait pu (le conditionnel s'impose) en venir à prendre une valeur justificative. De là à admettre qu'il est devenu un connecteur justificatif au même titre que *car*, qui ne peut prendre que cette valeur, il y a cependant une marge.

Certaines différences de comportement subsistent, qui n'invitent guère à franchir ce pas. Parmi celles-ci, on notera d'abord que, dans (26) et (27), *en effet* pourrait être en incise ((28) et (29)), voire précédé d'une ponctuation forte ((30) et (31)), ce qui est impossible avec *car* :

- (28) Paul soutient Marie, **en effet/*car**, elle lui a promis un poste
- (29) Paul soutient Marie, **en effet/*car**, il distribue des tracts de la liste qu'elle présente
- (30) Paul soutient Marie. **En effet/*Car**, elle lui a promis un poste
- (31) Paul soutient Marie. **En effet/*Car**, il distribue des tracts de la liste qu'elle présente

En effet en incise pourrait par ailleurs très bien être inséré dans le second énoncé, position que *car* ne peut absolument pas occuper :

- (32) Paul soutient Marie. Elle lui a, **en effet/*car**, promis un poste
- (33) Paul soutient Marie. Il distribue, **en effet/*car**, des tracts de la liste qu'elle présente

A cela, il convient encore d'ajouter le fait, noté mais non développé dans Charolles & Fagard (*op.cit.*) que *en effet* est acceptable dans (34) où il commute avec *certes*, à la différence de *car* :

- (34) Paul soutient Marie. **En effet/*Car**, il ne l'apprécie guère mais il pense qu'elle est la seule à pouvoir gagner contre Robert.

Rossari (2008) relève de la même façon que *effectivement* et *en effet* sont tout aussi acceptables que *certes* dans (35) où ils confirment le propos de A, mais elle considère comme peu acceptable leur emploi en monologue (36) :

- (35) A : – Tu as vu comme cet appartement est grand ! Et son prix est très raisonnable !
- B : – Bof, cet appartement ne me plaît pas vraiment. **Certes/Effectivement/En effet** il est grand, mais il est très sombre

- (36) Cet appartement ne me plaît pas vraiment. **Certes/??Effectivement/??En effet** il est grand, mais il est très sombre

Dans les emplois monologiques, explique Rossari (2008), *effectivement* et *en effet* restent inappropriés « faute d'un discours préalable que l'énoncé *il est grand* permet de confirmer » (p : 372), alors que *certes* n'aurait pas besoin d'un tel appui. Cette analyse diffère de celle que nous défendons dans Charolles & Fagard (*op.cit.*) qui prévoit que, dans les emplois de type EE2 et EE3, *en effet* confirme en premier lieu le fait dénoté par l'énoncé dans lequel il figure, avant de confirmer, dans un deuxième temps, l'énoncé précédent.

Dans les emplois comme (34), *en effet* porte sur toute la séquence. Cette séquence pourrait être étoffée ainsi que dans (37), pour autant bien sûr que celle-ci débouche sur une assertion à même d'étayer que Paul soutient Marie :

- (37) Paul soutient Marie. **En effet**, il ne l'apprécie guère depuis qu'elle lui refusé une promotion du temps qu'elle était responsable du service dans lequel il travaillait. Il la connaît donc bien mais il pense qu'elle est la seule à pouvoir gagner contre Robert.

Si *en effet* est difficilement recevable dans (36) c'est, nous semble-t-il, parce que *il est très sombre* l'emporte sur *il est grand* au point que l'ensemble plaide en faveur d'une appréciation franchement négative et non pas, comme le dit Rossari (2008), d'un avis mitigé. Il suffit de modifier (37) comme suit pour qu'il passe déjà mieux :

- (38) Cet appartement ne me plaît pas du tout. **En effet** il est grand, mais il est très sombre

(36) passerait encore mieux avec une séquence plus développée comme dans (39) :

- (39) Cet appartement ne me plaît pas du tout. **En effet**, il est grand, il est proche de mon travail, je l'ai visité trois fois, mais il est très sombre

Dans tous ces exemples, *en effet* ne pourrait pas être remplacé par *car*. *Car* introduisant un énoncé qui doit pouvoir être compris comme auto-justifiant l'énoncé précédent ou une série d'énoncés précédents, ne peut pas, comme *en effet* « passer par-dessus » une série d'énoncés justifiant une thèse contraire. *Car* ne peut porter que sur le seul énoncé qu'il introduit. Cet énoncé peut être détaché de l'énoncé précédent par un point (usage aujourd'hui bien attesté), mais *car* ne peut pas être suivi d'une virgule :

- (40) Cet appartement ne me plaît pas du tout. *Car, il est grand, il est proche de mon travail, je l'ai visité trois fois, mais il est très sombre

Comme les exemples forgés qui précèdent et les jugements d'acceptabilité que l'on peut formuler à leur rencontre sont assez fragiles, nous allons passer en revue dans la partie qui suit quelques exemples d'emplois attestés de *en effet* dans lesquels la locution porte sur toute une séquence, afin de préciser leur fonctionnement.

III. *En effet* justificatif indexant une séquence

Les quelques exemples exploités dans cette partie sont extraits d'un corpus de 889 emplois de *en effet* tirés d'articles du quotidien *Le Monde* parus en décembre 2000 (2 millions de mots). Sur les 129 emplois dans lesquels *en effet* apparaît en tête de phrase, dans 119 cas, il est suivi d'une virgule et dans 125 cas il est du type justificatif (EE3)⁴.

3.1 Emplois dans lesquels la séquence introduite par *en effet* EE3 dénote des faits anti-orientés avec le fait confirmé

Les exemples comparables à (34) et (40) dans lesquels la séquence d'énoncés indexée par *en effet* inclut des faits anti-orientés avec l'énoncé que cette séquence a pour fonction de justifier sont attestés mais rares. Parmi les emplois de ce type, on trouve (41) :

- (41) Ce titre inaugure aux éditions Actes Sud une nouvelle collection, «Lettres indiennes», que dirige Rajesh Sharma, excellent connaisseur des écrivains de l'Inde d'aujourd'hui. Son intention est de faire découvrir aux francophones les littératures élaborées dans les langues indiennes. C'est là une heureuse initiative. **En effet**, les lecteurs occidentaux connaissent maintenant assez bien les romanciers indiens anglophones, mais d'immenses découvertes restent à faire dans les litté-

4 Je remercie Frédérique Mélanie-Becquet et Alexandre Lanard pour leur aide dans l'annotation du corpus et la sélection des exemples exploités dans cette partie.

ratures contemporaines en hindi, en bengali, en tamoul, ou encore en malayalam ou en marathi. (2.0436.04.034)

Dans cet extrait, *en effet* introduit une séquence confirmant que les éditions *Actes Sud* ont pris une heureuse initiative en créant une collection dédiée aux lettres indiennes. L'assertion confirmée (soulignée) figure dans le contexte immédiatement précédent et la séquence inclut deux énoncés, le second introduit par *mais* :

(i) E-1. [En effet, E1, mais E2]

Le fait mentionné en *E1* ne justifie pas *E-1* : si les lecteurs occidentaux connaissent déjà assez bien les romanciers indiens écrivant en anglais, on ne peut dire que la création de la collection va leur permettre de découvrir, au sens propre, les écrivains de l'Inde actuelle. La vraie justification est fournie après, par *E2*, qui permet de mesurer ce que la collection va apporter de nouveau. L'énoncé *E1*, corrigé par *E2*, est compris comme concédé et ce mouvement pourrait être explicité à l'aide de *certes* en tête de *E1* :

(ii) E-1. [En effet, [certes E1, mais E2]]

Dans (ii) *certes E1, mais E2* forme une unité de discours, qui est marquée par *en effet* comme confirmant *E-1*, et *en effet* pourrait être remplacé par *car* :

(iii) E-1. [Car, [certes E1, mais E2]]

Car sans *certes*, ne pourrait cependant pas, comme *en effet*, exprimer cette structure. *Car* pourrait être précédé d'une ponctuation forte comme dans :

(iv) [E-1. [Car E1]] mais E2

L'interprétation correspondant à (iv) pourrait être glosée comme suit : 'le fait que les éditions *Actes Sud* aient créé une collection dédiée aux lettres indiennes est une heureuse initiative car, comme les lecteurs connaissent déjà certains auteurs indiens écrivant en anglais, il y a une grande demande dans le domaine, mais la création de cette collection ne va pas faire disparaître cette attente, vu le grand nombre d'auteurs écrivant dans les langues nationales qu'il faudrait traduire'. Mais elle n'est pas équivalente à celle correspondant à (ii) et (41), ce qui montre bien que *en effet*, détaché en tête de phrase, a le pouvoir, contrairement à *car*, d'introduire et donc de configurer

une séquence constituée de [E1 *mais* E2] et de la présenter globalement comme justifiant [E-1]⁵.

(42) se prête à une analyse comparable : *en effet* introduit une séquence plus étoffée qui regroupe quatre énoncés :

- (42) La grogne chez les professions de santé, qui s'appuie sur les mesures de régulation financières que les caisses ont adoptées en juillet dernier, traduit en fait un malaise plus profond de la médecine libérale. **En effet**, ces professions ont vu leurs missions évoluer au cours de ces quinze dernières années. Ils ne sont plus seulement des distributeurs de soins ou de prestations dans le cadre du colloque singulier avec leur patient, ils deviennent de véritables acteurs du service public de santé et ont le sentiment que sont remis en cause les principes fondamentaux de la médecine libérale. (1.0425.03.030,031)

Les trois premiers énoncés suivant *en effet* ne confirment pas le malaise ressenti par les médecins libéraux. Le fait que leurs missions aient évolué et qu'ils soient devenus de véritables acteurs du service public de santé ne peuvent être considérés comme indiquant que leur profession s'est dégradée. Le fait, en particulier, qu'ils ne soient plus seulement des distributeurs de soins ou de prestations ne peut dénoter qu'un progrès. Cette orientation positive est suffisamment sensible à la lecture pour que l'on s'attende à ce que la suite du texte apporte un correctif. C'est précisément ce qui arrive avec la dernière phrase du passage (en caractères droits), qui fournit l'explication annoncée par *en effet* et confirme le « malaise plus profond » des professions médicales indiqué au début de l'extrait. Le schéma d'ensemble est le même que dans (41) : le *et* qui introduit la dernière phrase pourrait être remplacé par un *mais* et on pourrait ajouter un *certes* en tête de chacune des trois phrases précédentes.

3.2 Emplois dans lesquels la séquence introduite par *en effet* inclut des faits non anti-orientés avec le fait confirmé

Dans (43), la phrase en tête de laquelle *en effet* est détaché ne pourrait à elle seule confirmer que le corps joue un rôle dans le travail « pour son intelligence ». Le lien ne se fait qu'avec la phrase suivante, au terme du raisonnement qui ramène explicitement à « l'intelligence du corps » :

5 Sur le pouvoir configurationnel des adverbiaux, voir Pietrandrea (2008).

- (43) Or, dans le travail, le corps est au centre, tout autant que dans la performance, mais autrement. Il y est requis, non pour son exaltation, mais pour son intelligence. **En effet**, en amont de la performance, il y a la technique. Et au cœur de la technique, il y a d'abord l'intelligence du corps. (1.3750.04.033,034)

Les faits mentionnés ne sont pas anti-orientés avec la thèse défendue et, comme la séquence est peu développée, *car* pourrait être employé à la place de *en effet*, d'autant que le parallélisme des deux phrases qui suivent et leur coordination à l'aide de *et* facilite leur intégration dans un même mouvement. Il suffirait cependant d'ajouter entre les deux une phrase comme *Il faut des années pour acquérir la technique* pour que *car* passe moins bien, alors qu'avec *en effet* une telle insertion ne poserait aucun problème.

Dans (44), le passage extrait vise globalement à étayer que la personne dont il est question s'est rendue en Tunisie sans savoir qu'elle avait été condamnée dans ce pays :

- (44) Ses amis, réunis en comité de soutien, soulignent que s'il avait été impliqué dans une affaire de ce type, il aurait su qu'il avait été condamné : il ne se serait pas rendu en Tunisie en prévenant les autorités. **En effet**, sachant qu'elles n'aiment guère que les bénéficiaires de la double nationalité rentrent au pays avec leur seul passeport français, il s'était rendu au consulat avant son départ afin de renouveler son passeport tunisien. Cela fut fait sans difficulté. C'est pourquoi Mehdi Zougah était parti sans s'inquiéter, ignorant même qu'un procès le concernant ait jamais eu lieu. (2.4385.04.008-010)

La démonstration passe, comme précédemment, par le rappel d'informations qui n'ont pas de rapport évident avec le fait à confirmer. La séquence ouverte par *en effet* rapporte, en particulier, les démarches accomplies en France par la personne incriminée pour se rendre en Tunisie. Le lien entre ces démarches, leur résultat, et le fait qu'elle ne savait pas qu'elle avait été condamnée dans ce pays a besoin d'être précisé à la fin de la séquence (*ignorant même qu'un procès le concernant ait jamais eu lieu*) pour que les lecteurs comprennent comment l'ensemble de la séquence peut étayer que la personne ne savait pas qu'elle avait été condamnée en Tunisie.

Dans (45), *en effet* porte également sur tout un raisonnement montrant que la position consistant à dire que les comptes bancaires en francs ne peuvent plus être rémunérés depuis le passage à l'euro se retourne contre ses défenseurs. Ce raisonnement exige, comme précédemment, de rappeler un certain nombre de données factuelles qui finissent par justifier que les comptes en francs peuvent parfaitement être rémunérés :

- (45) Aujourd'hui, l'adoption d'une telle interprétation se retourne, dans un syllogisme parfait. **En effet**, depuis le 1er janvier 1999, les monnaies nationales sont des subdivisions de l'euro. Donc les dépôts bancaires qui sont comptabilisés en francs le sont substantiellement en euros. Les documents bancaires font généralement état des deux monnaies. Or l'euro est une devise différente du franc. En conséquence, tous les comptes comptabilisés dans cette subdivision de l'euro qu'est désormais le franc pourraient être rémunérés. (1.2277.02.012-015)

Dans (45), *car* serait possible à la place de *en effet*, mais son usage obligerait à penser que la seule allusion au fait que les monnaies nationales sont des subdivisions de l'euro suffit à montrer que l'interprétation controversée se retourne contre ceux qui la défendent. Outre que les lecteurs risqueraient de ne pas bien voir comment ce seul fait pourrait retourner ladite interprétation mentionnée, ils risqueraient aussi d'avoir du mal avec la suite du texte. Dans une configuration du type *E-1. Car E1. Donc E2, E2* ne pourrait être rattaché à *E1* qui est subordonné à *E1*, mais seulement à *E-1*. Or cette interprétation, qui s'imposerait avec *car*, serait impossible vu le contenu de *E1* et de *E2* : impossible en effet de saisir comment le fait que les dépôts bancaires qui sont comptabilisés en francs le sont aussi en euros pourrait découler du fait que l'adoption de l'interprétation mentionnée se retourne contre ceux qui la diffusent.

Dans (46), *en effet* introduit une séquence confirmative dont la première phrase ne peut justifier à elle seule que le matériel qui sera utilisé pour la reconnaissance de l'épave mentionnée sera encore plus performant :

- (46) En réalité, c'est du matériel plus performant encore qui sera utilisé pour l'indispensable reconnaissance de l'épave, dès que les conditions météorologiques le permettront. **En effet**, l'amiral Laurent Méreer, préfet maritime, ayant adressé une mise en demeure à l'armateur italien Marnavi SPA-qui doit être reçu, mercredi, par Jean-Claude Gayssot pour que « l'épave et sa cargaison ne constituent pas un danger, avant le 23 novembre », celui-ci a laissé le soin à la marine nationale de désigner un prestataire de service. Ainsi, c'est le Northern-Prince, appartenant à la société britannique Marr Vessel Management Limited, qui devrait, dès lundi, se tenir prêt à intervenir avec des moyens techniques appropriés. (1.0975.05.006,007)

Il faut à nouveau attendre la fin de la séquence, et notamment l'allusion à des « moyens techniques appropriés », pour comprendre comment les faits mentionnés précédemment devraient, de fil en aiguille, aboutir à la mise en œuvre de moyens sophistiqués.

(47) illustre le même phénomène, sauf que la confirmation annoncée par *en effet* porte sur deux énoncés : dans un premier temps le rédacteur justifie qu'il y a bien en France des « laissés pour compte du haut-débit », avant de revenir, pour finir, aux avantages de « la boucle locale radio » :

- (47) Outre ses attraits économiques, la boucle locale radio est très intéressante pour les accès à Internet. Les laissés-pour-compte du haut débit sont directement concernés. **En effet**, dans certaines régions à faible densité de population ou dans les villes de taille moyenne, les accès par câble ou par liaison ADSL ne sont pas actuellement disponibles, et ne risquent guère de l'être un jour. Certaines zones rurales, notamment, ne seront pas desservies par des technologies filaires à haut débit. Les accès satellite, un moment envisagés pour combler ce déficit de couverture, ne sont pas aujourd'hui économiquement viables, surtout lorsque la voie de retour s'effectue par le réseau téléphonique. La boucle locale radio est ainsi une solution de choix, d'autant que, pour les opérateurs, elle est beaucoup moins coûteuse à déployer que des solutions terrestres. (2.1049.04.031-034)

Dans (48) où la confirmation du pronostic sur l'élimination de la carence en vitamine A passe par le rappel d'informations sur les besoins et les ressources alimentaires des habitants sur la planète. La dernière phrase ne prend pas le pronostic, mais les dernières informations mentionnées sont suffisamment éloquentes pour que la boucle soit bouclée :

- (48) « Et même si l'on s'en tient à l'objectif affiché de 0,033 mg équivalent vitamine A (rétinol) pour 100 g de riz, il ne permettra en aucun cas d'éliminer la carence en vitamine A ! » renchérit Vandana Shiva, directrice de l'Institut de recherche indien pour la science, la technologie et la politique des ressources naturelles (New Delhi). **En effet**, les besoins quotidiens en vitamine A recommandés par l'OMS s'établissent autour de 0,75 mg par jour pour un adulte (0,35 mg pour un enfant). Pour satisfaire leurs besoins en vitamine A, un adulte devrait ainsi consommer 2,25 kilos de riz doré chaque jour, et un enfant 1 kilo... Alors que la ration moyenne par repas, en Inde, n'excède pas 30 grammes. (2.2697.06.004-006)

Dans (49), *en effet* introduit un long passage au cours duquel le rédacteur fait allusion à toute une série de faits en rapport avec le sujet, mais dont on ne saisit pleinement comment ils peuvent justifier que l'augmentation de la température de l'eau à la surface des mers et des océans serait catastrophique qu'à la fin du passage :

- (49) A cette possible montée des eaux s'ajoute un phénomène, au moins aussi inquiétant, lié au dérèglement que l'augmentation de la température à la surface de la planète pourrait provoquer dans les océans. **En effet**, les rayons solaires chauffent bien plus les régions tropicales et équatoriales que les zones polaires. Notre

planète est donc une gigantesque machine thermique où deux fluides principaux, l'atmosphère et les océans, redistribuent l'énergie excédentaire des tropiques vers les latitudes polaires. Les échanges de chaleur et d'eau entre l'océan et l'atmosphère modulent ainsi la température et la salinité de l'eau de mer et, partant, sa densité. Ces échanges agissent donc comme un moteur de la circulation générale des océans (circulation thermohaline). Le Gulf Stream, qui longe la côte de l'Amérique du Nord, transportant des eaux chaudes d'origine tropicale vers le nord de l'Atlantique, en est un exemple. Aux alentours de Terre-neuve, il se disperse, laissant la place à la dérive nord atlantique qui file vers l'Europe et le nord-est de l'Atlantique. Ce qui explique les conditions climatiques clémentes des côtes françaises. Au large de la Norvège, du Groenland et du Labrador, ses eaux se refroidissent, plongent profondément et s'écoulent ensuite vers le sud. Elles rejoignent alors le courant circumpolaire antarctique, et sont entraînées vers l'océan Indien et le pacifique nord, où elles remontent en surface pour se mêler aux courants chauds qui, après avoir contourné l'Afrique, reviennent dans l'Atlantique. Ce cycle s'effectue en mille ans environ. Que cette machine se grippe, et c'est tout le climat de l'Atlantique nord qui change. (1.3388.03.012-022)

(46) et (49), justifient des faits à venir qui sont présentés comme hautement prédictibles. Ces emplois, quoique proches des usages de type EE2, restent cependant justificatifs : le pronostic confirmé reste un pronostic, alors que dans les emplois de type EE2, le fait annoncé est réalisé (*Paul devait venir et en effet il est venu*).

Conclusion

Cette étude consacrée aux emplois de *en effet* justificatif (EE3) confirme

- que *en effet*, détaché en tête d'un énoncé *E1* dénotant un fait *F1* peut introduire une séquence incluant une série d'énoncés *E2, E3, ... En* destinée à justifier un fait *F-1* ou *F-n* mentionné dans un énoncé *E-1* ou *E-n* précédent ;
- et que cette séquence est susceptible de comporter des énoncés faisant allusion à des faits en rapport avec *F-1* ou *F-n* mais incapables à eux seuls de justifier l'énonciation de *E-1* ou *E-n* ((43) à 49)), voire, *contra* Rossari (2008), des énoncés ((41 et (42)) dénotant des faits étayant un énoncé justifiant un fait orienté dans le sens contraire.